



TENDANCES REGIONALES

En 2025, ce sont plus de 13 000 ha de vigne répartis sur 9 départements de la région qui ont été surveillés avec l'accompagnement de FREDON AURA, le soutien de l'Etat et la participation des professionnels. Cette année encore, la surveillance de la Flavescence dorée a concerné plus d'un tiers de la surface total du vignoble d'Auvergne-Rhône-Alpes. Ce millésime, a été marqué par une forte expression de la Flavescence dorée par rapport au Bois noir.

Les 4 110 analyses réalisées sur la région ont permis d'identifier un peu plus de 2 800 parcelles contaminées par la Flavescence dorée.

Cette année, 17 parcelles sont fortement contaminées et nécessitent un arrachage total, soit presque 4 ha. Certains secteur de la région, comme le Rhône et la Savoie, voient leur contamination augmenter en 2025. A contrario, dans le sud de la région, la maladie semble reculer.

Les 3 piliers de la lutte

Actuellement, il n'existe pas de méthode pour soigner la plante malade. Pour limiter la diffusion de la maladie et espérer éradiquer les foyers, la lutte collective est indispensable. Elle repose sur 3 piliers :

- La lutte insecticide contre l'insecte vecteur en été pour éviter qu'il ne contamine de nouveaux ceps.
- La détection des ceps contaminés lors des prospections automnales et leur arrachage durant l'hiver.
- La surveillance du matériel de multiplication végétale

BILAN 2025

Flavescence dorée

Chiffres clés

Surface prospectée	13 388 Ha
Nombre de ceps symptomatiques	40 531
Dont Nombre de ceps contaminés FD	32 371
Nombre de parcelles contaminées FD	2 810
Surfaces contaminées FD	1 564 ha

Rappel

L'arrachage des ceps contaminés doit être effectué **avant le 31 mars 2025**, c'est-à-dire avant le redémarrage de la végétation et l'élosion des larves de la cicadelle vectrice (*Scaphoideus titanus*).

Cet arrachage doit être correctement réalisé. Couper ou casser les ceps au niveau du sol n'est pas suffisant car un certain nombre de porte-greffes vont émettre des rejets. Le porte-greffe étant porteur sain de la maladie, il n'exprimera pas les symptômes mais restera contaminant pour les ceps voisins.

38-73-74

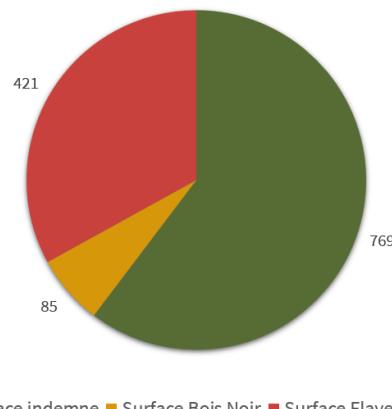


Bilan département de l'Isère et des Savoie

En 2025, la surveillance s'est déroulée du 09/07 au 16/10/2025, 1 275 hectares ont été prospectés. 11157 ceps symptomatiques ont été observés et 930 échantillons ont été effectués pour déterminer le type de jaunisses.

Au total, 1158 parcelles et 10634 ceps sont contaminés par la Flavescence dorée. Ainsi que 523 ceps contaminés par le Bois Noir.

Répartition des surfaces prospectées selon les résultats d'analyses (en Ha)



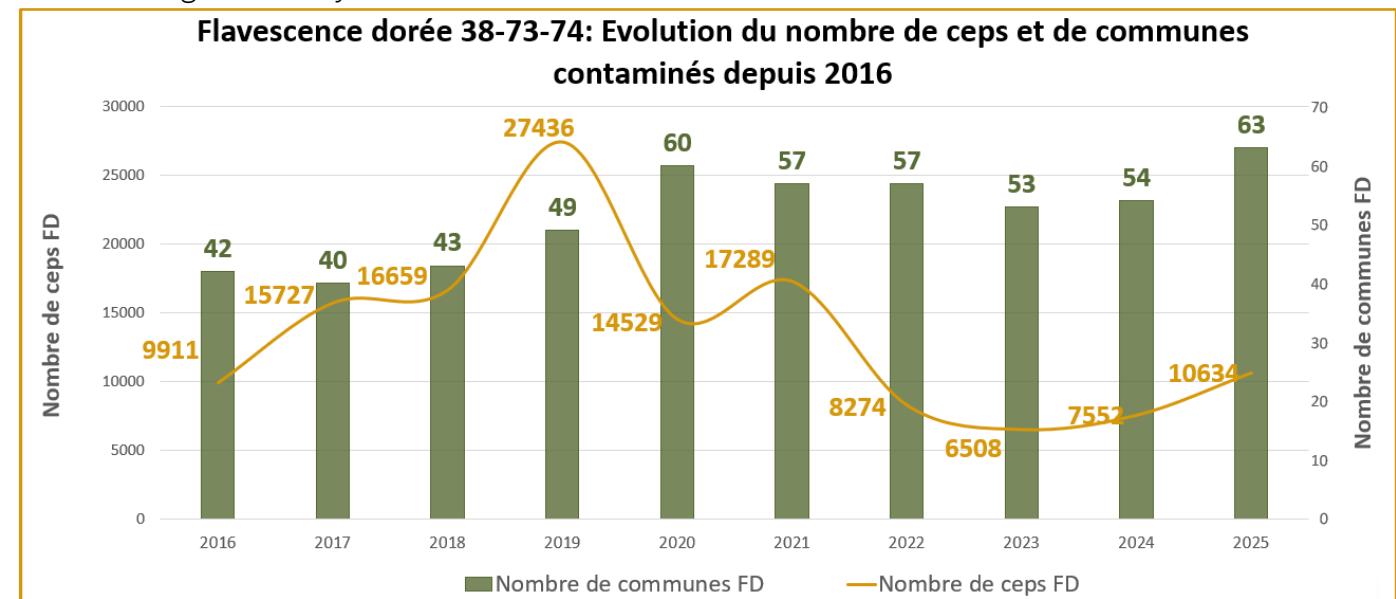
■ Surface indemne ■ Surface Bois Noir ■ Surface Flavesciente

Evolution du secteur

Une augmentation notable du nombre de ceps atteints est observée. Cependant elle est localisée principalement dans la partie Combe de Savoie au-delà de l'Isère côté Belledonne. Pour le reste la situation est stable avec des secteurs où une amélioration est constatée.

⚠️ 5 nouvelles communes en Savoie sont contaminées par la Flavescence Dorée: Barberaz, Entrelacs, Jongieux, Lucey et St-Jean-de-Chevelu

Flavescence dorée 38-73-74: Evolution du nombre de ceps et de communes contaminés depuis 2016



FREDON AURA - Siège social
02, allée du Lazio
69800 SAINT-PRIEST



tel : 04 37 43 40 70
fax : 04 37 43 40 75



contact@fredon-aura.fr
www.fredon.fr/aura